

Institut Européen des Jardins & Paysages

Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie

Province de Namur

Parc du Château de Haltinne

Auteur(s) : Nathalie de Harlez et l'Institut du Patrimoine wallon

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie
Province de Namur
Parc du Château de Haltinne*

Nom du jardin	Parc du Château de Haltinne
Date de création	fin du XVII ^e siècle; seconde moitié du XIX ^e siècle
Province	Namur
Arrondissement	Namur
Commune	Gesves
Coordonnées	Rue de Haltinne, 4 ; 5340, Haltinne ;
Localisation	Latitude : 50.4517004 Longitude : 5.078266100000064

Historique

Le château de Haltinne constitue un ensemble architectural homogène, construit pour majeure partie entre 1635 et 1647 par Gérard de Groesbeek, sur des bases plus anciennes. L'ensemble est restauré en 1687 par Jean-Hubert de Tignée (jurisconsulte et avocat, il devient bourgmestre de Liège en 1706) qui le vend quelques années plus tard à Jacques-Rémy de Goer de Herve. Les Goer possèdent et habitent Haltinne jusqu'en 1814, date à laquelle le domaine est adjudgé au Comte d'Aspremont de Lynden dont les descendants le vendent en 1889 à Gustave Dumont, ingénieur des mines. ce dernier participa activement à l'installation du réseau d'eau potable de la ville de Liège à partir des captages dans les sous-sols de la Hesbaye. A sa mort, le domaine échoit à sa fille aînée Juliette, épouse d'Alfred Lamarche. Depuis sa construction au XVII^e siècle, le château émerge de larges douves mises en eau par le ruisseau du Struviaux. Quatre ailes de deux niveaux, renforcées aux angles de tours carrées, enserrent une cour centrale annoncée par une tour-porche précédée d'un pont de pierre édifié vers 1889, venu remplacer le pont-levis primitif. Une large avant-cour découverte précède le complexe de ce côté. L'aile sud abrite le corps de logis en L accosté d'un petit perron tandis qu'en face, des écuries et des remises à voitures dont les façades ont été percées d'arcades, ont pris la place des anciennes dépendances (sommellerie, brasserie, écuries, grange, porcheries, bergeries, logis du censier et étables) du château-ferme. Des jardins français existent déjà en 1687. Ils sont attestés par une « visitation » effectuée l'année du rachat par J.R. de Goer de Herve qui consigne les dégâts occasionnés, notamment par le passage des troupes françaises quelques années plus tôt. Ce jardin est décrit 50 ans plus tard par P.-L. de Saumery, comme un « magnifique Jardin carré, fermé de murailles dont les Angles sont marqués par de jolis apentis, couverts en Pavillon et ornés de peintures, qui font un coup d'oeil charmant. Au fonds, dans le milieu est une vaste Niche de maçonnerie peinte en perspective, qui fait face à un jet d'eau, sortant d'un beau Bassin entouré de Niches et Berceaux de charmille, et placé entre deux autres pièces d'eau : de ce Jardin, qui est orné de statües de pierre et d'Ifs, on monte par un superbe Escalier de pierre, à une haute terrasse ombragée par une Étoile de charmille d'où l'on descend par une autre face du même Escalier dans un beau potager, qui borde le corps de Logis du côté de l'Occident » (DE SAUMERY Pierre-Lambert, *Les délices du Pais de Liège*, Liège, 1744). A l'époque, l'entrée du château est marquée par un mail d'arbres, très probablement formé des « Avenues plantées de Maronniers d'Inde » évoquées par Saumery. Au sud, une drève axée sur le château traverse des champs cultivés avant de se prolonger en allée simple à travers la forêt de Basse Arche. Ces différents alignements figurent encore de manière détaillée sur la carte de Ferraris dressée vers 1770. Après 1850, le jardin régulier est totalement supprimé au profit d'un vaste parc paysager dont la plus longue perspective vers le sud correspond à l'axe de plantation de la drève disparue. Le nouveau parc s'étire désormais jusqu'à la limite du bois de la Basse Arche, occupant les anciens prés cultivés. Au nord-ouest, il repousse les carrés potagers de la première époque, réduisant fortement leurs surfaces

aux quelques ares de culture confinés aujourd'hui encore au pied du mur d'enceinte nord. Le concepteur du parc a habilement tiré parti du relief naturellement relevé du sol et de l'ancien axe de perspective vers le sud pour mettre en place un dispositif paysager laissant apparaître le château en point de fuite. Une étroite frange plantée délimite précisément le périmètre du parc sur ses longs côtés est et ouest tandis que vers le sud, la partie la plus large du parc rejoint la lisière des bois. Une promenade sinuant en bordure des franges plantées enserme une longue pâture ponctuée seulement de quelques hauts bouquets d'arbres. Depuis le point haut du parc, la belle perspective axée sur le château est encore valorisée par une échappée sur le paysage verdoyant du coteau opposé. Près de l'entrée nord-ouest (à l'abandon), on parcourt les seules promenades ombragées du parc toujours accompagnées de massifs taillés de symphorine.

Description

Éléments architecturaux : Marquant l'entrée de la propriété, imposante grille en fer forgé réalisée par un artisan du pays de Ciney et mise en place par Gustave Dumont peu après son rachat de la propriété en 1889. Cet important ouvrage de ferronnerie se compose de deux larges panneaux rectangulaires ouvrants couronnés d'un écu inscrit dans une composition symétrique de courbes en rouleau et de grecques. L'ensemble est encadré de deux panneaux fixes plus petits, décorés de cadres aux angles repliés en carrés dont le principal intègre en son centre un médaillon ovale. Dans le parc au sud du château, à proximité de la longue promenade, petit volume rectangulaire d'habitation en pierre, sous toiture à deux versants.

Éléments mobiliers : En regard du pont jeté sur la douve sud, long banc en hémicycle sur structure métallique et fin lattage de bois peint.

Éléments végétaux : De part et d'autre du jardin d'entrée, au pied des murs d'enceinte, plantation récente de mélèze (*Larix decidua*). A l'angle sud-est des douves, groupe d'arbres parmi lesquels plusieurs hêtres pourpres (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea'), un tilleul à grandes feuilles (*Tilia platyphyllos*) et un saule pleureur (*Salix babylonica*) dont les branches retombantes forment un joli décor romantique à la passerelle de bois enjambant le bras d'alimentation des douves. A cet endroit, de généreux groupes de fougères agrémentent les hautes parois des douves. On les retrouve également sur la berge est, de part et d'autre du pont axé sur la tour-porche. Derrière l'aile ouest et sa douve, groupe de hauts châtaigniers (*Castanea sativa*) annonçant un sous-bois principalement constitué de marronnier (*Aesculus hippocastanum*) et de tilleul (*Tilia x europaea*). Un grand chêne sessile (*Quercus petraea*) marque le début d'un chemin, conduisant à l'entrée nord-est du domaine, bordé de larges tablettes de symphorine (*Symphoricarpos orbiculatus*) installées sous le couvert des grands arbres. En bordure de la grande promenade de ceinture du parc paysager, un groupe de chêne pédonculé (*Quercus robur*) à proximité de la petite habitation en pierre; à l'extrémité sud du premier anneau de promenade, nouveau groupe de chêne suivi d'un charme (*Carpinus betulus*), un marronnier (*Aesculus hippocastanum*), un groupe de tilleul de Hollande (*Tilia x europaea*), un hêtre vert (*Fagus sylvatica*) apparaissant au centre de tables de symphorine, une plantation en cercle regroupant six chênes fastigiés (*Quercus robur* 'Fastigiata') suivie d'un sujet isolé. En fin de parcours, avant de rejoindre la passerelle de bois, un platane (*Platanus x acerifolia*), un érable plane (*Acer platanoides*) et des marronniers à fleurs jaunes (*Aesculus flava*). Au milieu d'un massif arbustif, on remarque un groupe de faux-pistachier (*Staphylea colchica*). Les vastes pâtures comprises à l'intérieur de ce premier grand anneau de promenade sont rehaussées, en partie haute, d'un groupe serré d'épicéa (*Picea hybride*) formant un cercle et d'un mélèze (*Larix decidua*) isolé. D'étroites plates-bandes d'annuelles encadrent la voie d'accès au château. En regard du pont sur la douve sud, le même dispositif en courbe accompagne l'aire de repos gravillonnée.

Potager : A l'ouest du château, abrité derrière le mur d'enceinte, petit complexe potager encadré sur deux côtés par des serres. Adossée à l'enceinte nord, longue serre à vignes dotée d'une porte en ressaut surmontée d'un élément décoratif en fer forgé, en parfait état et toujours équipée de quatorze fenêtres de ventilation à son sommet; deuxième entrée latérale. Perpendiculairement, seconde serre (récente) abritant des tables de culture et des étagères à plantes en bois. Dans l'angle formé par les serres, étroites parcelles de culture en ligne intégrant une suite de couches à légumes. Certains compartiments de fleurs à couper sont bordés de haies basses de buis. En contrehaut de cet ensemble et dans le prolongement de la longue serre à vignes, beau bâtiment en pierre calcaire sous bâtière d'ardoise, abritant une cave à légumes et plusieurs espaces de rangement.

L'eau : En serrant le château sur ses quatre côtés, larges et profondes douves alimentées par le Struviaux. Deux ponts de pierre enjambent les douves est (face à la tour-porche) et sud. Entre ce dernier et la passerelle de bois jetée sur le bras d'alimentation, un disque métallique scellé dans la maçonnerie extérieure en moellons de la douve accueille une petite arrivée d'eau qui s'écoule en nappe sur ses bords. Une végétation naturelle et sarmenteuse encadre cet écoulement décoratif. De l'autre côté du pont, un petit édicule polygonal sous toiture à pans débordante est destiné à l'abri des canards.

État de conservation : Le potager, bien que réduit au XIX^e siècle, demeure le seul espace dont la fonction est maintenue depuis la fin du XVII^e siècle. L'élégant jardin régulier, orné de statues et de deux édicules décoratifs d'angle, qui accompagnait le jardin de culture a totalement disparu lors de la mise en place du parc paysager après 1850. Cet aménagement, qui met en valeur les qualités naturelles du site et ses coteaux ondoyants, forme toujours la structure du parc actuel. Seule une zone voisine de l'entrée nord-ouest, dont la grille d'accès et ses piliers sont effondrés, présente une certaine confusion ne permettant plus de lire les intentions de circulation établies au XIX^e siècle. Les grands parterres gazonnés reliant la haute grille d'entrée au pont précédant la tour-porche résultent d'un aménagement de la fin du XIX^e siècle dont l'état actuel ne contribue pas à valoriser l'élégante et longue façade du château visible depuis l'entrée axiale de la propriété.

Maintenance : Des soins réguliers sont consacrés aux carrés de culture et aux couches du potager. Les grandes surfaces enherbées du parc paysager sont mises en pâtures tandis que les gazons de l'entrée font l'objet de tontes régulières. Les maigres plates-bandes d'annuelles qui bordent le chemin d'accès sont tracées avec rigueur, confortant l'impression de sévérité du jardin de l'entrée.

Cartographie

Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens du Comte de Ferraris (1771-1777) : 136/4

Carte topographique 1.20.000^e (Dépôt de la Guerre) : 48/5 (Gesves) Impr. coul. 1890

Carte topographique 1.10.000^e (Institut Géographique National) : 48/5

Orthophotoplan 1.10.000^e (Service Public de Wallonie) : 48/5/2

Iconographie

Autre(s) source(s) iconographique(s) :

Vue du château de Haltinne depuis le nord-est, Comté de Namur en Condros. Dessin à l'encre de R. Leloup, vers 1738. In : *Les délices du pays de Liège. Fac-similé des dessins complémentaires et restés inédits de Remacle Leloup*, Liège, [1903].

Château de Haltinne. Lithographie In : VASSE Abraham-Jacques, *La province de Namur pittoresque ou vues des châteaux, des sites pittoresques, des ruines et des monuments de la province, dessinées d'après nature. Lithographiées par Lauters, Fourmois, Ghémar, Kindermans*, Bruxelles-Paris, [1844].

Bibliographie

BOUVY COUPERY DE SAINT-GEORGES T., « Haltinne », *La Maison d'Hier et d'Aujourd'hui*, n° 28, déc. 1975, p. 24-57.

DE SAUMERY Pierre-Lambert, *Les délices du Pays de Liège*, Liège, 1738-1744, t. IV, p. 444-445.

GENICOT Luc-Francis (dir.), *Le grand livre des châteaux de Belgique*, Bruxelles, Vokaer, 1977, t. 2, p. 128-129.

Le patrimoine monumental de la Belgique Wallonie, Liège, P. Mardaga, 1972 à 1997, vol. 5, t. 1, p. 310-312.

Recensement des arbres et haies remarquables de Wallonie, Ministère de la Région Wallonne.

Informations administratives

Intitulé du classement : Site

Éléments classés : alentours du château

Arrêté : 1981-08-11

Publié : oui

Superficie : non communiquée

Informations complémentaires

Auteur du formulaire : Serge Delsemme / Nathalie de Harlez de Deulin

Date de création de la notice : 2000-02-28

Index

Statut : privé

Ouverture : fermé au public

classement : Site

Type : Paysager